

Questions orales

que ou du président de la République française, pour ne nommer que ceux-là.

[Traduction]

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, comme mon collègue vient de le dire, de nombreux observateurs sont d'avis que les sanctions donnent des résultats.

Il importe d'obtenir d'autres témoignages de la délégation parlementaire qui est actuellement en Irak concernant ces sanctions. Nous aimerions avoir plus de précisions et savoir si le premier ministre est d'accord pour dire que les sanctions constituent toujours le meilleur moyen d'atteindre les buts visés par l'ONU et d'en arriver à un règlement du conflit dans le Golfe?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous sommes présents dans le Golfe parce que nous voulons éviter la guerre. Nous voulons défendre les intérêts et l'intégrité des Nations Unies. Nous voulons participer à l'effort de dissuasion; ce principe s'inscrit dans nos traditions et notre histoire, et découle de notre qualité de nation fondatrice.

Nous pensons effectivement que les sanctions ont été utiles et continueront de l'être. Rien dans le projet de résolution ne s'écarte de ce propos.

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, afin que tous les députés puissent participer de façon informée au débat de demain sur la crise du Golfe, je demande au premier ministre de tenir la promesse qu'il a faite hier à la Chambre et de déposer aujourd'hui tous les renseignements disponibles sur l'efficacité des sanctions prises.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la motion pour demain, porte effectivement:

Que la Chambre, constatant que le gouvernement de l'Irak n'a pas observé les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives à l'invasion du Koweït et à la détention de ressortissants de pays tiers, appuie les Nations Unies dans leurs efforts visant à assurer le respect de la résolution 660 et des résolutions subséquentes du Conseil de sécurité.

Cette motion sera débattue par tous les députés à la Chambre, et je sais que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est sur le chemin du retour après s'être rendu en Jordanie et en Israël. Je suis certain qu'il communiquera les renseignements qu'il aura obtenus au sujet des sanctions.

Une voix: Il n'est pas encore de retour.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Il n'est pas encore ici, mais je vais demander à obtenir l'information qui pourrait être utile. De toute façon, ce débat se déroulera demain et non seulement tous les députés y participeront-ils, mais il sera intéressant de voir comment ceux-ci voteront.

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, la résolution dont le premier ministre vient de donner lecture n'impose pas expressément au Canada—comme le premier ministre en conviendra sûrement—de lancer ses troupes dans une action offensive quelconque contre l'Irak, si une telle action était autorisée par les Nations Unies. D'après les ébauches qui circulent actuellement, cette résolution, qui sera présentée au Conseil de sécurité jeudi, autorise clairement le recours à la force dans le Golfe après l'expiration du délai, quel qu'il soit.

Ma question au premier ministre est la suivante: accepterait-il de s'engager d'une façon claire et sans équivoque à ne pas lancer les troupes canadiennes dans une action offensive contre l'Irak avant de présenter à la Chambre une motion qui lui permettrait de se prononcer sur l'opportunité d'une telle action?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je n'accepte d'envisager l'hypothèse que pose mon honorable ami que parce qu'elle s'inscrit dans le cadre du débat qui se tiendra demain.

Je crois personnellement, comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, que les mesures prises aux Nations Unies et les initiatives envisagées ont pour but de faire comprendre au président de l'Irak, d'une manière claire, nette et précise, que l'agression ne paie pas et qu'une conduite qui ne respecte aucune loi est inacceptable pour la communauté internationale.

Cela étant dit, l'hypothèse posée par mon honorable ami s'écarte sensiblement de la politique actuelle. Je serai donc heureux de demander au leader parlementaire de consulter les députés pour assurer leur pleine participation.

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, je doute que quiconque à la Chambre, sans parler de l'ensemble des Canadiens, ait compris grand-chose à ce que le premier ministre vient de dire en réponse à ma question. Je lui ai demandé si la Chambre sera invitée ou non à se prononcer sur une résolution claire autorisant le Canada à participer à une offensive contre l'Irak. Est-ce que le premier ministre considère que la motion proposée à la Chambre fera l'objet d'un débat demain? Veut-il confirmer, que cela ne donnera pas au gouvernement le